



# Licence professionnelle

## Aménagement paysager

Spécialité : Gestion durable des espaces urbains et ruraux



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Faculté d'histoire-géographie de l'Université d'Artois et  
Lycée agro-environnemental d'Arras

Ouverture prévue : Septembre 2011



### Objectifs

Inscrivant ses objectifs de formation dans les enjeux du développement durable et les attentes de l'Agenda 21, la licence professionnelle « Gestion durable des espaces urbains et ruraux » forme des coordonnateurs gestionnaires d'espaces verts – de nature horticole, champêtre ou sauvage –, susceptibles d'intervenir tant en milieux urbain et périurbain qu'en milieu rural. Issus d'une formation scientifique pluridisciplinaire, ces gestionnaires auront pour tâche de réaliser des diagnostics territoriaux et de participer à l'élaboration de scénarios prospectifs, de mettre en œuvre des politiques paysagères de développement territorial en mobilisant les techniques de la gestion différenciée et durable, afin de les appliquer à toutes les catégories d'espaces verts – des zones de prestige aux zones les plus rustiques. Formés aux techniques managériales et communicationnelles, ils seront appelés à encadrer une équipe lors d'une création de projet faisant appel à des spécialistes de différents domaines, à évaluer la faisabilité du projet et à travailler comme médiateur entre les acteurs du développement territorial concernés.

### Conditions et procédures d'admission

La Licence Professionnelle « Gestion durable des espaces urbains et ruraux » est accessible de droit :

- aux élèves titulaires du BTS AP (Aménagement paysager) et BTS A GPN (Gestion et protection de la nature)
- aux étudiant/es titulaires d'une Licence 2 : en Géographie, EGASS – Économie, gestion, administration, Sciences sociales –, Sciences de la vie.

La sélection des candidat/es est faite sur dossier par la Commission de sélection qui appréciera l'intérêt, les qualifications et les motivations du/de la candidat/e. Les étudiant/es dont la candidature aura été acceptée seront averti/es par courrier.

Le dossier de candidature doit impérativement comporter les pièces suivantes :

- 1- Une lettre de motivation argumentée et présentant le projet d'insertion professionnelle ;
- 2- Un CV détaillant la formation et les expériences acquises ;
- 3- la photocopie du diplôme ouvrant droit à candidature.

*N.B. : Les dossiers de candidature sont à retirer dès début juin 2011 auprès du secrétariat de la Licence Professionnelle (lp-amenagement@univ-artois.fr) ou à télécharger sur le site de l'Université d'Artois (www.univ-artois.fr).*

L'admission fait l'objet de deux sessions. Elle est conditionnée à la validation des diplômes mentionnés ci-dessus :

- 1<sup>ère</sup> session à la fin de l'année scolaire/universitaire de l'année précédant l'entrée en formation ;
- 2<sup>ème</sup> session à la veille de la rentrée universitaire de l'année de formation.

*N.B. : Les dates d'envoi de dossiers et d'organisation des sessions de sélection seront consultables dès début juin 2011 sur le site de l'Université d'Artois (www.univ-artois.fr). Elles pourront aussi être obtenues auprès du secrétariat de la Licence Professionnelle (lp-amenagement@univ-artois.fr).*

### Renseignements pratiques

**Responsable de la formation** : Anne Volvey, Maître de Conférences, Université d'Artois, Département de géographie  
Mél. : anne.volvey@univ-artois.fr

**Correspondant au Lycée agro-environnemental** : Damien Lecrosnier, Professeur Certifié  
Mél. : damien.lecrosnier@educagri.fr

**Secrétariat de la formation** : Richard Chapelet, Université d'Artois, Faculté d'histoire-géographie  
Tél. : 03 21 60 38 30 ou 49 48  
Mél. : lp-amenagement@univ-artois.fr

## Organisation de la formation

La formation est dispensée à l'Université d'Artois (pôle d'Arras) et au Lycée agro-environnemental d'Arras.

Elle comprend un volume horaire de 415 h réparties en deux semestres universitaires et représente un crédit total de 60 ECTS.

Elle repose sur 6 Unités d'Enseignement et un stage long de 12 semaines. Au cours de la formation, les étudiants participeront à des ateliers d'intégration et à un projet tuteuré de 140 h.

28 % des heures d'enseignement sont assurés par des professionnels, le reste des heures étant partagé à parts égales entre les enseignants du Département de géographie de l'Université et ceux du Lycée agro-environnemental.

## Atouts de la formation

- formation soutenue par de nombreux partenaires (UNEP, communes, communautés de commune, PNR, FREDON, DIR Nord...)
- parmi ces partenaires, certains sont déjà très investis dans la gestion différenciée (Communes de Grande-Synthe, Douai, Dunkerque, association Nord Nature Chico Mendés, la FREDON...)
- formation intégrant des compétences techniques, managériales et communicationnelles à des savoirs scientifiques et économiques.
- site du Lycée entièrement géré en gestion différenciée – gestion que l'on peut aborder au travers d'un parcours biodiversité
- formation mobilisant les compétences et outils de l'Université d'Artois en matière de représentation des données géographiques à l'appui des diagnostics, scénarios et mises en œuvre des développements paysagers
- faible distance entre les deux sites d'enseignement (2 km) et complémentarité des compétences entre les deux établissements

## Référentiel professionnel

### Compétences

- réalisation d'un diagnostic territorial et élaboration de scénarios prospectifs
- mise en œuvre de projets d'aménagement paysager et d'entretien d'espaces verts via une gestion différenciée
- utilisation et maîtrise des outils et des méthodes d'analyse et de représentation des espaces et paysages
- médiation et coordination entre les partenaires et les acteurs du développement durable des territoires
- gestion administrative et financière de projet

### Métiers

- coordonnateur/trice gestionnaire des espaces verts
- chargé/e d'aménagement en gestion durable des espaces urbains et ruraux
- chef/fe de projet paysage
- manager/se de service espaces verts

## Programme des études

UE (numéro et thème)	Crédits ECTS	Compétences attendues	Durée (en heure équivalent étudiant)
<b>1. Découverte et mise à niveau</b> (Semestre 5)	<b>4</b>	Connaître les différentes techniques d'aménagement paysager, s'initier à la gestion différenciée, connaître les grands types d'espace, se familiariser avec les structures, outils et acteurs du développement territorial	<b>60 h</b>
<b>2. Paysages urbanisés et ruraux</b> (Semestre 5)	<b>6</b>	Savoir analyser les paysages, comprendre les phénomènes d'interrelation entre types d'espace, contextualiser un espace à aménager	<b>100 h</b>
<b>3. Théories, outils de l'aménagement des espaces urbains et ruraux</b> (Semestre 5)	<b>4</b>	Connaître les évolutions de l'aménagement des territoires (principes, cadres et acteurs), maîtriser les outils numériques et graphiques de l'aménagement (dont SIG)	<b>80 h</b>
<b>4. Diagnostic territorial (en complémentarité avec le projet tuteuré)</b> (Semestre 5)	<b>8</b>	Réaliser des inventaires (écosphère, sociosphère, patrimoine) et analyser des contextes d'action, élaborer des scénarios prospectifs, mesurer les impacts de projet	<b>80 h</b>
<b>5. Projet tuteuré</b> (Semestre 5)	<b>8</b>	Posséder une méthodologie de conduite de projet, travailler sur un projet commun afin de mutualiser les connaissances	<b>140 h</b>
<b>6. Communication et mise en pratique de l'aménagement paysager gestion d'équipe</b> (Semestre 6)	<b>10</b>	Participer à la conception, la communication et la réalisation de plans et projets d'aménagement paysager en gestion différenciée, savoir gérer une équipe	<b>80 h</b>
<b>7. Stage long individuel</b> (Semestre 6)	<b>20</b>	Professionaliser son parcours et favoriser son employabilité	<b>12 semaines</b> (2 sem. + 4 sem. + 6 sem.)